

IMPORTANT : Avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso - Important : Before selecting please refer to instructions on reverse side
 Quelle que soit l'option choisie, noircir comme ceci la ou les cases correspondantes, dater et signer au bas du formulaire - *Whichever option is used, shade box(es) like this* , date and sign at the bottom of the form
 A. Je désire assister à cette assemblée et demande une carte d'admission : dater et signer au bas du formulaire. / I wish to attend the shareholder's meeting and request an admission card ; date and sign at the bottom of the form
 B. J'utilise le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ci-dessous, selon l'une des 3 possibilités offertes / I prefer to use the postal voting form or the proxy form as specified below.

THEACLION

Société anonyme au capital de 374.594 euros

Siège social : Centre d'affaires, 102 rue Etienne Dolet,

92240 MALAKOFF

R.C.S. Nanterre n° B 478.129.968

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 17 mai 2018 à 10 heures au siège social : Centre d'affaires Etienne Dollet, sis 102, rue Etienne Dolet - 92240 Malakoff

<input type="checkbox"/> JE VOTE PAR CORRESPONDANCE / I VOTE BY POST Cf. au verso (2) - See reverse (2)									
Je vote OUI à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ou le Directoire ou la Gérance, à l'EXCEPTION de ceux que je signale en noircissant comme ceci <input checked="" type="checkbox"/> la case correspondante et pour lesquels je vote NON ou je m'abstiens. I vote YES all the draft resolutions approved by the Board of Directors, EXCEPT those indicated by a shaded box – like this <input checked="" type="checkbox"/> for which I vote NO or I abstain.									
<input type="checkbox"/> JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Cf. au verso (3) I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE GENERAL MEETING See reverse (3)									
<input type="checkbox"/> ATTENTION : si il sagit de titres au porteur, les présentes instructions ne seront valides que si elles sont directement retournées à votre banque.									
CAUTION : if it is about bearer securities, the present instructions will be valid only if they are directly returned to your bank.									
M. Mme ou Mlle, Raison Sociale / Mr, Mrs or Miss, Corporate Name Nom, prénom, adresse de l'actionnaire (les modifications de ces informations doivent être adressées à l'établissement concerné et ne peuvent être effectuées à l'aide de ce formulaire). Cf au verso (1) Surname, first name, address of the shareholder (Change regarding this information have to be notified to relevant institution, no change can be made using this proxy form). See reverse (1)									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	Oui / Yes / Non/No Absc/Abs
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>
10	11	12	13	14	15	16	17	18	B <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	G <input type="checkbox"/>
19	20	21	22	23	24	25	26	27	C <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	H <input type="checkbox"/>
28	29	30	31	32	33	34	35	36	D <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	J <input type="checkbox"/>
37	38	39	40	41	42	43	44	45	E <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	K <input type="checkbox"/>

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentées en assemblée / In case amendments or new resolutions are proposed during the meeting
 - Je donne pouvoir au Président de l'assemblée générale de voter en mon nom. // appoint the Chairman of the general meeting to vote on my behalf.....
 - Je m'absente (l'abstention équivaut à un vote contre). // abstain from voting (is equivalent to vote 'NO').
 - Je donne procuration (cf. au verso renvoi (4) à M. Mme ou Mlle. Raison Sociale pour voter en mon nom // appoint (see reverse (4)) Mr, Mrs or Miss, Corporate Name to vote on my behalf.....
 Pour être prise en considération, toute formule doit parvenir au plus tard :
 In order to be considered, this completed form must be returned at the latest :

à la banque / to the bank
à la société / to the company

sur 1^{ère} convocation / on 1st notification
sur 2^{ème} convocation / on 2nd notification

14/05/2018

Identifiant - Account Number of shares	CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ - FOR COMPANY'S USE ONLY	
	Nominatif Registered	Porteur Bearer
Nombre de voix - Number of voting rights	Vote double Double vote	
	Nombre de voix - Number of voting rights	Porteur Bearer

<input type="checkbox"/> JE DONNE POUVOIR À : cf. au verso (4)	
I HEREBY APPOINT: See reverse (4)	
M. Mme ou Mlle, Raison Sociale / Mr, Mrs or Miss, Corporate Name	
Adresse / Address	

Date & Signature

CONDITIONS D'UTILISATION DU FORMULAIRE

<p>(1) GENERALITES</p> <p>Il s'agit d'un formulaire unique prévu par l'ordre R 225-76 du Code de Commerce. Quelle que soit l'option choisie, le formulaire adressé pour une assemblée votera pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour (ordre R 225-102, à l'exception du Code de Commerce).</p> <p>Le texte des résolutions figure dans le dossier de convocation joint au présent formulaire (article R 225-81 du Code de Commerce). Ne pas utiliser à la fois : « le vote par correspondance » et « le vote pour pouvoir » (Article R 225-81 du Code de Commerce).</p> <p>Si le signataire n'est pas fonctionnaire (exemple : Administrateur légal, Tuteur, etc.) il doit mentionner ses nom, prénom et le qualifié en lequel il signe le formulaire de vote.</p> <p>Il formule une demande pour une assemblée votera pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour (ordre R 225-102, à l'exception du Code de Commerce).</p> <p>Le texte des résolutions figure dans le dossier de convocation joint au présent formulaire (article R 225-81 du Code de Commerce). Ne pas utiliser à la fois : « le vote par correspondance » et « le vote pour pouvoir » (Article R 225-81 du Code de Commerce).</p> <p>La version française de ce document fait foi.</p>	<p>(2) VOTE PAR CORRESPONDANCE</p> <p>Article L 225-102 du Code de Commerce (extrait) :</p> <p>Tout actionnaire peut voter par correspondance, ou moyen d'un formulaire dont les mentions sont fixées par décret en Conseil d'Etat, les dispositions contenues des statuts sont respectées, non écrites.</p> <p>Pour le compte duquel, il est tenu compte que les formalités qui ont été reçus par la société avant la réunion de l'assemblée, dans les conditions de délais fixés par décret en Conseil d'Etat.</p> <p>Les formalités ne donnent aucun sens de vote ou expriment une déslection sont considérées comme des votes négatifs.</p> <p>Si vous désirez voter par correspondance, vous devez obligatoirement noter la case "je vote par correspondance" au recto.</p> <p>Dans ce cas, il vous est demandé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit de voter "oui" pour l'ensemble des résolutions en ne notifiant aucune case, - soit de voter "non" ou de vous "abstenir" (ce qui équivaut à voter "non") sur certaines, ou sur toutes les résolutions en notifiant individuellement les cases correspondantes. <p>Pour les projets de résolutions non agréés par l'Organe de Direction, de vote résolution, par résolution en notifiant la case correspondante à votre choix.</p> <p>En outre, pour le cas où des amendements aux résolutions présentées ou des résolutions nouvelles seraient déposées lors de l'assemblée, il vous est également donné trois solutions (pouvoir au Président de l'assemblée générale, démission ou pouvoir à personne dénommée), en notifiant la case correspondante à votre choix.</p>
<p>Si les informations contenues sur ce formulaire sont utilisées pour un fichier nominatif informatisé, elles sont soumises aux prescriptions de la loi n° 78-17 du 01 janvier 1978 modifiée, en ce qui concerne notamment le droit d'accès et de rectification pouvant être exercé par l'intéressé auprès de son teneur de compte.</p>	
<p>FORM TERMS AND CONDITIONS</p>	
<p>(3) PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE GENERAL MEETING</p> <p>This is the sole form pursuant to Article R 225-76 du Code de Commerce. Whichever action is used, the signatory should write his/her exact name and address in capital letters in the space provided e.g. a legal guardian (Change regarding his information have to be notified to relevant institution, no change can be made using this proxy form).</p> <p>If the signatory is a legal entity, the signatory should indicate his/her name and the capacity in which he is entitled to sign on the legal entity's behalf. If the signatory is not the shareholder (e.g. a legal guardian), please specify your full name and the capacity in which you are signing his proxy. The form sent for one meeting will be valid for all meetings subsequently convened with the same agenda (Article R 225-77, article 3 du Code de Commerce).</p> <p>The text of the resolutions is sent with this proxy (Article R 225-81 du Code de Commerce). The French version of this document governs; The English translation is for convenience only.</p>	<p>(4) PROXY TO A MENTIONED PERSON (INDIVIDUAL OR LEGAL ENTITY)</p> <p>Article L 225-100 du Code de Commerce (extrait) :</p> <p>In the case of any power of representation given by a shareholder without naming a proxy, the chairman of the general meeting shall issue a vote in favor of adopting a draft resolution or submitted or approved by the Board of Directors or the Management board, as the case may be, or vote against any other draft resolutions. To issue any other vote, the shareholder must appoint a proxy who agrees to vote in the manner indicated by his principal.</p> <p>Cette consultation est obligatoire lorsque, les statuts ayant été modifiés en application de l'article L 225-23 ou de l'article L 225-71, l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire des actions de la société. Cette consultation est également obligatoire lorsqu'une assemblée générale, extraordinaire doit se prononcer sur une modification des statuts en application de l'article L 225-23 ou de l'article L 225-71. Les doses contaires aux dispositions des articles précédents sont régulées non autrement.</p> <p>“ lorsque, dans les cas précis où l'ordinaire dirigea, du 1 de l'ordre L 225-106, l'actuaire se fera représenter par une personne ou elle qui son conjoint ou son partenaire avec lequel il a conclu un pacte écrit de scolarité, la condition d'application du présent article sera déclarée par le mandataire ou la société.</p> <p>Les conditions d'application du présent article sont précisées par décret en Conseil d'Etat.</p> <p>(5) POWER TO THE PRESIDENT OF THE GENERAL ASSEMBLY</p> <p>Article L 225-106 du Code de Commerce (extrait) :</p> <p>“ Pour toute procuration d'un actionnaire sous indicatif de mandataire, le président de l'assemblée générale émet un avis favorable à l'ordonnance de projets de résolutions présentés ou agréés par le conseil d'administration ou le directoire, selon le cas, à un vote déclarable à l'adoption de tous les autres projets de résolution. Pour émettre tout autre avis, l'actionnaire doit faire choix d'un mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par le mandat.”</p>